

Compte rendu de la commission développement du 1er octobre 2008

Présents : Coulon Eric (CN Trégastel), Fautrat Arnaud (CN St Cast), Gaubert Pierre (CMVSB), Nikolas Radenac (CN Pléneuf), Philippe Le Men (CN Perros-Guirec), Furet Yvon (CDV22), Pierre Le Boucher (Pt CDV22)

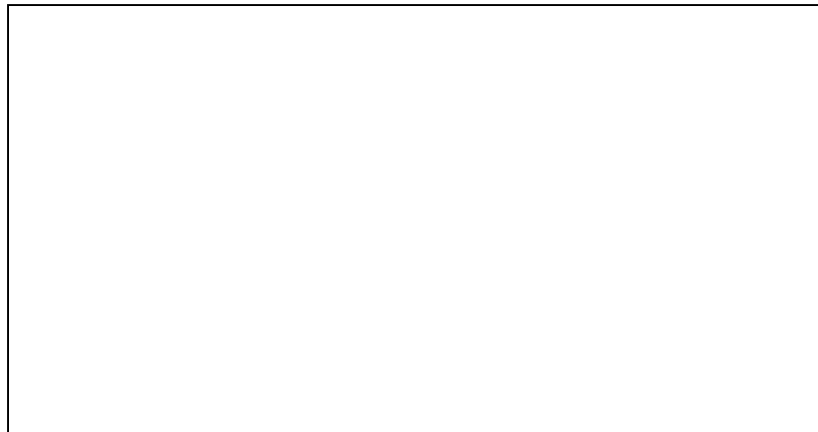
Bilan de la saison 2008

- Individuels juillet-août : + 4%
- Groupes juillet-août: - 1%
- **Individuel-groupe (cumul juillet-août): + 3% (+ 3640 séances/stagiaires)**

Indicateurs généraux ou divers constats:

- Lissage de la saison (moins de piques d'activité en août)
- Réservation de dernière minute (des fois le jour même)
- Exigence de la clientèle sur le temps de navigation (Même en cas de mauvaise météo)
- Le flux touristique impact peu la fréquentation des centres nautiques (clientèle fidèle de résidents secondaires ou de locaux). Ex : cette année progression des centres nautiques dans un contexte touristique général en baisse.
- Difficulté à mener de front l'activité scolaire et touristique sur les périodes de début et de fin de saison (solution possible de mettre en place un ppp élargi pour la clientèle touristique durant ces périodes)
- Locations en baisse (météo pas très engageante cette année)
- Relation client à soigner (forte attente d'un suivi personnalisé et d'une écoute)
- Recherche d'une ambiance plus proche de l'ambiance club
- Prestation à créer pour les ados qui ont déjà participé à de nombreux stages (stage aide moniteur, stage niveau 5,...). Forte demande des parents (cela peut créer le vivier de demain pour les moniteurs saisonniers)
- Nouvelle pratique locale en saison en relation avec le développement des centres aérés communaux (Plus de moyens mis par les communes)
- Démarche de plus en plus professionnelle de la part des centres nautiques (commercialisation, relation-client, qualité de la prestation et du matériel, confort des locaux,..) pour un résultat de fréquentation qui reste relativement stable. Pas de croissance importante (depuis 2001 variation de 7 à 8 % maxi en +ou- selon les années)
- Manque de professionnalisme de certains acteurs du tourisme ce qui pénalise certaine fois l'activité nautique.
- Travail à mener au niveau de la communication touristique sur le savoir faire des centres nautiques afin de toucher une clientèle extérieure au département dont le séjour pourrait être déclenché par l'activité (on n'a pas de soleil à vendre ni une eau à 27 ° mais une culture nautique et un savoir faire)

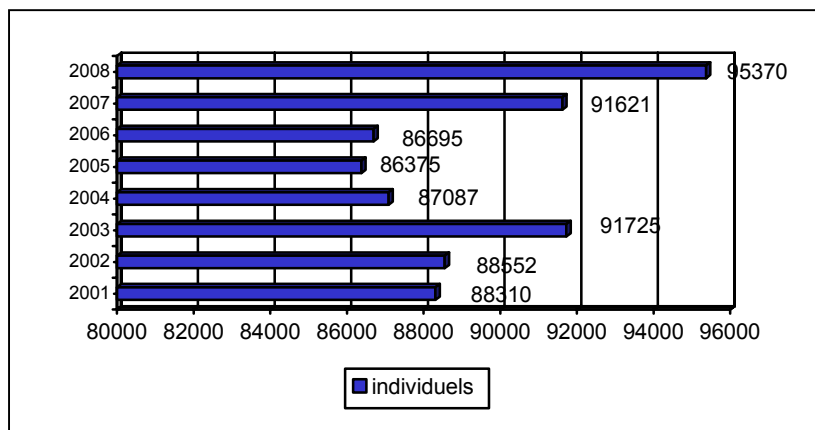
**Fréquentation des Centres Nautiques
Evolution 2001-2008 individuels + groupes (nb de séances)**



Evolution 2001-2008 groupes (nb de séances)



Evolution 2001-2008 individuels (nb de séances)



Enquête 2008	Individuels juillet				Groupes juillet					Individuels août				Groupes août				bilan saison			
	clubs	2006	2007	2008	Evolution	2006	2007	2008	Evolution	bilan juillet	2006	2007	2008	Evolution	2006	2007	2008	Evolution	bilan Août	Evol. Indiv. 2007/2008 Juillet + Août	Evol. grp 2007/2008 Juillet + Août
Binic loisirs nautiques	759	596	855	43%	0	17	188	1006%	70%	837	918	711	-23%	0	0	58		-16%	3%	1347%	18%
ANAS Tréveneuc	309	323	323	0%	663	672	672	0%	0%	210	203	203	0%	660	645	645	0%	0%	0%	0%	0%
B N L'île Grande	1444	1682	2050	22%	1119	1104	1130	2%	14%	2134	2248	2145	-5%	690	601	590	-2%	-4%	7%	1%	5%
CANGA Bréhec	765	914	887	-3%	60	60	45	-25%	-4%	1368	1387	1506	9%	38	80	48	-40%	6%	4%	-34%	2%
C M V St Brieuc	1280	1275	1462	15%	627	452	515	14%	14%	1280	1160	1035	-11%	728	271	183	-32%	-15%	3%	-3%	1%
C N Jugon les Lacs	64	90	108	20%	538	646	775	20%	20%	71	56	67	20%	316	92	110	20%	20%	20%	20%	20%
C N Rance Frémur	423	316	330	4%		59	224	280%	48%	319	298	429	44%		9	64	611%	61%	24%	324%	54%
C N Paimpol Loguivy de la Mer	1840	1742	1899	9%	400	739	264	-64%	-13%	2266	2024	2124	5%	150	174	91	-48%	1%	7%	-61%	-6%
C N Perros Guirec	1625	1460	2195	50%	465	668	454	-32%	24%	2560	2361	2470	5%	250	207	304	47%	8%	22%	-13%	15%
C N Pleneuf Val André	3715	4110	4151	1%	925	1751	1768	1%	1%	2930	3145	3176	1%	692	788	795	1%	1%	1%	1%	1%
C N de Plérin	2485	2454	2865	17%	401	760	660	-13%	10%	2570	2457	2035	-17%	376	464	230	-50%	-22%	0%	-27%	-6%
C N St Cast	3355	3452	2814	-18%	411	256	535	109%	-10%	4283	4360	4491	3%	171	94	312	232%	8%	-6%	142%	0%
C N Glénans	4463	7976	8679	9%	207	210	287	37%	10%	5427	7976	8679	9%	268	210	287	37%	10%	9%	37%	10%
C N M Plestin Les Grèves	1110	1019	1194	17%	164	480	56	-88%	-17%	1350	1469	1255	-15%	48	76		-100%	-19%	-2%	-90%	-18%
C N Lancieux	1460	1480	1606	9%	90	470	380	-19%	2%	2220	2270	2461	8%	0	393	454	16%	9%	8%	-3%	6%
C N de Trégastel	2440	2285	2432	6%	0	0	0			3470	3470	2727	-21%		0	0		-21%	-10%		-10%
E V Erquy	1600	1420	1775	25%		143	643	350%	55%	2045	1860	1710	-8%		120	286	138%	1%	6%	253%	25%
E V Fréhel	910	910	910	0%	110	110	110	0%	0%	1010	1010	1010	0%	70	70	70	0%	0%	0%	0%	0%
E V L'Hardounais St Launeuc	700	700	427	-39%	390	390	318	-18%	-32%	528	528	552	5%	405	405	125	-69%	-27%	-20%	-44%	-30%
E V Port Blanc	2295	2325	2975	28%	403	891	645	-28%	13%	3315	3225	2675	-17%	360	446	282	-37%	-19%	2%	-31%	-5%
E V Trébeurden	2416	2144	1917	-11%	8	0	148		-4%	2720	2930	2930	0%	8	0	20		1%	-4%		-1%
E V Albatros	654	470	700	49%	140	120	120	0%	39%	736	660	650	-2%	0	0	0		-2%	19%	0%	18%
E M Iouannec	166	276	297	8%	166	66	102	55%	17%	338	314	332	6%	171	184	120	-35%	-9%	7%	-11%	1%
Les amis du plein air				0%	503	410	316	-23%	-23%					408	175	302	73%	73%		6%	6%
Les hippocampes du moulin	47	53	50	-6%	0	0			-6%	58	55	60	9%					9%	2%		2%
Evrans		0	250				0					150				0					
S N St Quay Portrieux	1280	1050	1724	64%	0	0	94		73%	1945	2030	2013	-1%		0	0		-1%	21%		24%
CN St Jacut de la Mer	1425	1235	1333	8%	237	341	368	8%	8%	1675	1450	1566	8%	273	218	235	8%	8%	8%	8%	8%
Total Global	39030	41757	46208	11%	8027	10815	10817	0%	12%	47665	49864	49162	-1%	6082	5722	5611	-2%	-1%	4%	-1%	3%

Quelques freins ou problèmes rencontrés:

- **Renouvellement du matériel des centres nautiques :**

Il faudrait envisager une négociation avec les fabricants à l'échelon régional afin de définir une procédure de reprise du matériel. Actuellement cela repose uniquement sur les capacités ou la volonté du distributeur local et il est de plus en plus difficile d'obtenir des conditions de reprise intéressante pour les deux parties.

- **Contrôles des affaires maritimes sur l'utilisation des bateaux collectifs et vieux gréements :**

Plusieurs contrôles ont été effectués cet été en Bretagne par la Gendarmerie maritime et les affaires maritimes (Notamment à St Cast). Il en ressort que la réglementation actuelle ne précise pas clairement le classement des bateaux collectifs utilisés dans le cadre des centres nautiques. Selon l'interprétation des contrôleurs ceux-ci sont assimilés à des bateaux de transport de passagers ce qui implique un armement différent ainsi qu'une autre qualification pour l'encadrement remettant en cause le fonctionnement actuel et la viabilité de ces prestations.

Nautisme en Bretagne a engagé une démarche pour clarifier cette situation au niveau des instances nationales.

- **Contrôles Gendarmerie sur l'utilisation des tracteurs et quads dans les centres nautiques :**

Il faut prévoir d'homologuer les quads (immatriculation, permis, carte grise, port du casque) car ils se déplacent sur le domaine public.

Il existe pour certaines professions en lien avec le domaine maritime des dérogations pour un usage sur une zone de travail identifiée.

Nous pourrions engager une démarche au plan régional ou national afin d'obtenir cette dérogation pour les centres nautiques. (A voir peut être avec NEB pour porter cette revendication ?)

Formation continue : proposition des thèmes de formation 2008/2009

Une première formation à la gestion des centres nautiques s'est déroulée en février 2008 avec 7 participants. Le principe de ces formations est d'apporter un complément de formation aux professionnels du nautisme tout en utilisant les droits à formation et les fonds de la formation continue qui sont pour l'instant très peu utilisés dans notre secteur d'activité. Pour la mise en place de ces formations nous pouvons faire appel à tous types de prestataires en fonction des compétences nécessaires (centres nautiques, prestataires privés,.....), le coût étant calculé de façon à avoir une prise en charge totale par les organismes collecteurs des fonds de la formation continue.

En fonction du profil des stagiaires le contenu des stages de formation pourra être adapté pour correspondre au niveau d'attente. Par exemple un stagiaire ayant déjà participé à un premier stage de gestion pourra approfondir ses connaissances sur un 2^{ème} stage d'un niveau plus élevé.

Projet de formation 2008/2009 :

- **Stage de formation réglementaire :** Mise à niveau des connaissances au niveau des différentes réglementations s'appliquant aux activités nautiques.

- **Stage de gestion d'un centre nautique :** Lecture et analyse d'un bilan et d'un compte de résultat. Construction et mise en place de tableaux de bord de gestion. Calcul de coût de revient sur différentes prestations nautiques.
- **Stage de gestion de production dans un centre nautique :** Planification des tâches, répartition et organisation du temps de travail.
- **Stage technique :** Connaissance technique et adaptation pédagogique à un bateau spécifique (habitable, voile légère,...)
- **Stage pédagogique :** Adaptation pédagogique aux différents publics et aux différentes formes d'enseignement.

Point sur la convention collective du sport

- **Rappel des éléments principaux :**

- Obligation légale de l'application de cette convention sport à notre secteur d'activité depuis le 21 novembre 2006. La convention collective du sport règle, sur l'ensemble du territoire y compris les D.O.M., les relations entre les employeurs et les salariés des entreprises exerçant leur activité principale dans l'un des domaines suivants :

- organisation, gestion et encadrement d'activités sportives
- gestion d'installations et d'équipements sportifs
- enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du sport
- promotion et organisation de manifestations sportives

A titre indicatif, les activités concernées par le champ d'application de la convention collective nationale du sport relèvent généralement des codes N.A.F.926 A et 926 C.

- Respect des minimums conventionnels en fonction des groupes

La rémunération individuelle est librement fixée par l'employeur au regard des exigences du poste considéré (degré d'autonomie, de responsabilité et de technicité requis) et des compétences du salarié (formation professionnelle, expérience acquise,...).

L'horaire pris en compte pour la détermination des minima est l'horaire correspondant à la durée légale, ne tenant pas compte des heures supplémentaires.

Pour le groupe 1 à 6, le salaire mensuel brut ne peut pas être inférieur aux salaires définis par le tableau suivant :

Le SMC est fixé à 1245 € au jour de l'extension, ou au plus tard le 1er septembre 2007.

Au 1er janvier 2008, le SMC est fixé à 1261 €.

Groupe Majoration

Groupe 1 SMC majoré de 4,0 %

Groupe 2 SMC majoré de 7,5 %

Groupe 3 SMC majoré de 17,5 %

Groupe 4 SMC majoré de 25,0 %

Groupe 5 SMC majoré de 40,0 %

Groupe 6 SMC majoré de 75,0 %

Pour les groupes 7 et 8, le salaire annuel brut ne peut pas être inférieur aux salaires définis par le tableau suivant :

Groupe Majoration

Groupe 7 25 SMC

Groupe 8 29 SMC

- Obligation d'une prévoyance pour tous les salariés
- Pour plus de détails consulter le texte intégral de la convention à l'adresse suivante : <http://www.cosmos.asso.fr/art.php?id=3979>
- Enquête NEB sur l'emploi dans le nautisme à consulter à l'adresse suivante : <http://www.bretagne-info-nautisme.fr/Chiffres-cles-2007-des-pratiques.html>
- Synthèse des questionnaires clubs sur l'application de la convention sport (ce travail sera prolonger de façon à compléter les réponses, pour l'instant 10 réponses sur 20 clubs susceptibles d'appliquer cette convention)

	Groupe retenu par l'employeur
Moniteur fédéral	Moyenne groupe 2
BE saisonnier encadrant	Moyenne groupe 3
BE permanent encadrant	Moyenne groupe 4
BE permanent encadrant+responsable équipe moniteur l'été	Moyenne groupe 4
BE permanent encadrant+fonction de direction	Moyenne groupe 6 (5 à 7)
Secrétaire	Moyenne groupe 3
Directeur administratif	Moyenne groupe 7
Autre	

Information CQP / AMV :

La Ligue organise le mercredi 22 octobre à l'ENV une formation destinée aux formateurs de moniteur dans le cadre du nouveau dispositif CQP.

Cette réunion est importante pour les clubs souhaitant mettre en place une formation au CQP AMV. J Cathelineau interviendra le matin pour présenter l'environnement technique et administratif du CQP, l'après midi sera consacré à la mise en oeuvre péda et aux outils pour le formateur et aux questions.... Des membres du jury CQP seront présents.

[Fiche d'inscription](#)